Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 10

Artikel: Congrès des HLM de France à Marseille

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125351

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Congrès des HLM de France à Marseille

Motion générale adoptée à la séance de clôture

Le XXIIIe Congrès national HLM, qui réunit, à Marseille, plus de mille cinq cents délégués de toutes les catégories d'organismes d'HLM exerçant leur activité sur l'ensemble du territoire métropolitain et algérien, faisant unanimement siennes toutes les préoccupations exprimées dans le rapport général quant aux solutions à prendre en matière de politique de construction et d'urbanisme,

Jette un cri d'alarme devant la stagnation du rythme de l'effort de construction, spécialement dans le secteur social, face à l'accroissement continuel des besoins de toutes natures imposés par l'augmentation de la population, les modifications du genre de vie, la modernisation nécessaire des logements vétustes et inadaptés, la rénovation urbaine, l'amélioration de l'habitat rural, la décentralisation industrielle, et en général par les aspirations des familles les plus modestes pour un meilleur habitat, besoins auxquels viennent encore s'ajouter ceux qu'appellent les rapatriés d'Afrique du Nord ;

Constate la part prédominante qui doit être accordée aux aspects sociaux du problème du logement en vue de permettre réellement à la masse des travailleurs à revenu modeste, d'accéder à un habitat salubre et modernisé ;

Se refuse à admettre que la solution du problème de l'habitat en France puisse être systématiquement recherchée dans la substitution d'une formule dite de « l'aide à la personne » à l'autre formule dite de « l'aide à la pierre » ;

Il souligne d'ailleurs que c'est précisément dans le secteur HLM que se trouve déjà assuré un réel effort de compensation sociale, et que l'extension des allocations de logement, qui s'identifie à ce qu'on appelle maintenant « l'aide à la personne », peut donner de nouveaux moyens pour développer la pondération recherchée ;

Affirme en conséquence que l'effort de construction sociale doit être poursuivi grâce au système éprouvé de financement HLM, lequel a déjà permis la réalisation de quelque 1 200 000 logements à destination sociale ;

Constate que toute politique d'aménagement du territoire ne peut être mise en œuvre sans être appuyée par des possibilités de construction de logements pour lesquels les organismes d'HLM constituent le principal et meilleur instrument ;

Dénonce avec force les graves insuffisances des objectifs du IVe Plan en matière de construction, objectifs qui se contentent de prévoir un relèvement de production de 10 % en quatre ans, alors que les possibilités techniques permettent la réalisation, dès maintenant, de l'objectif 1965 et même davantage ;

Demande avec insistance, en conséquence, que l'effort général de construction soit rapidement augmenté, la participation de l'institution HLM devant, dès cette année, être portée à un minimum de 150 000 logements, rythme qui doit être considéré comme absolument irréductible ;

Rejette énergiquement toute mesure qui conduirait à une ségrégation quelle qu'en soit la forme : pécuniaire, professionnelle, raciale ou confessionnelle ;

Insiste encore pour que soient continués et intensifiés les efforts poursuivis en faveur de l'amélioration de la qualité du logement afin que les progrès du confort soient mis à la portée de tous et pour que la vie dans les cités nouvelles tienne le plus grand compte des aspirations et des modes d'existence de ceux qui sont appelés à y résider ;

Demande :

1. que les organismes d'HLM, dont le rôle social ne saurait être méconnu, et qui restent soumis à des règles strictes pour la réalisation de leurs programmes et la gestion de ceux-ci, continuent de bénéficier des facilités et priorités qui leur ont été accordées en matière de fiscalité et de financement ;
2. que les pouvoirs publics leur donnent toute la liberté d'action nécessaire sans laquelle les maîtres d'ouvrage ne peuvent travailler avec efficacité et productivité, ce qui suppose l'assouplissement maximum des procédures, tutelles et contrôles encore actuellement appliqués ;

Affirme la volonté unanime du Mouvement HLM d'intensifier son effort en vue d'apporter conjointement avec tous ceux qui concourent au progrès technique de la construction et à l'amélioration du logement social, et ce en vue d'assurer principalement la réalisation concomitante des logements et des équipements collectifs et sociaux, une contribution sans cesse accrue, véritablement à la mesure de l'effort gigantesque restant encore à réaliser pour améliorer effectivement l'habitat et l'urbanisme dans les villes et villages de France.